



bildung kaufleute schweiz
formation commerciale suisse
formazione commerciale svizzera

Update

pour les branches de formation et d'examen

#01-2025

Dates des examens employé·e·s de commerce AFP et CFC pour les formations commençant en 2023	2
Domaine de qualification « Connaissances professionnelles et culture générale »	2
Présentation du travail d'approfondissement	2
Développement des médias d'apprentissage dans le domaine des connaissances professionnelles – synthèse	3
Déclaration d'engagement concernant l'accompagnement du choix professionnel et l'attribution des places d'apprentissage	4
Déclaration d'engagement concernant l'accompagnement du choix professionnel et l'attribution des places d'apprentissage	4



Update #01-2024 — pour les branches de formation et d'examen

17 février 2025

Dates des examens employé·e·s de commerce AFP et CFC pour les formations commençant en 2023

Domaine de qualification « Travail pratique »

Dans le domaine de qualification « Travail pratique », les apprenti·e·s doivent effectuer une étude de cas dirigée, qui est spécifique à la branche pour les employé·e·s de commerce CFC. Le travail pratique est réalisé dans un lieu central déterminé par la branche de formation et d'examens indiquée dans le contrat d'apprentissage. L'étude de cas dirigée est une épreuve orale qui peut inclure des tâches partielles écrites.

- Les examens se déroulent sur trois semaines (semaines 19 à 21) en tenant compte des jours d'école.
- Une fois la période des épreuves orales du domaine de qualification « Connaissances professionnelles et culture générale » définie par les cantons (cf. ci-dessous), les branches de formation et d'examens peuvent également utiliser, si besoin, des périodes libres durant les semaines 22 à 24.
- Les branches peuvent organiser les examens après la semaine 24. Elles doivent alors tenir compte des dates cantonales de clôture des notes.

Domaine de qualification « Connaissances professionnelles et culture générale »

Ce domaine de qualification inclut l'examen final dans l'école professionnelle, qui est préparé et distribué de manière centralisée dans toute la région linguistique. À l'avenir, une date nationale pour les examens écrits sera déterminée au préalable pour toute la Suisse.

- Les examens écrits se déroulent dans toute la Suisse au début de la semaine 23.
- Les examens oraux peuvent être organisés pendant trois semaines (semaines 22 à 24). On peut présumer que, dans la plupart des cantons, deux semaines seront suffisantes pour réaliser les examens oraux. Les cantons sont responsables de la définition de la période.

Les dates exactes des examens écrits pour les années 2025 à 2027 sont publiées sur le site web de la Société suisse des employés de commerce (SEC Suisse).

Présentation du travail d'approfondissement

Les travaux d'approfondissement sont présentés durant le 6e semestre. Les présentations ont lieu durant la période d'examen prévue pour le domaine de qualification « Connaissances professionnelles et culture générale » (semaines 22 à 24) ou, en amont, lors des jours d'école ordinaires. Ainsi, elles n'affectent aucune des autres périodes d'examen.



Vous à notre [Newsletter](#) !



Développement des médias d'apprentissage dans le domaine des connaissances professionnelles – synthèse

Le développement des médias d'apprentissage dans le domaine des connaissances professionnelles de FOCOS sur Konvink a bien commencé en 2024 et a apporté de premières grandes nouveautés. L'année 2025 sera elle aussi synonyme de développement des médias d'apprentissage. Les domaines suivants seront développés :

Connaissances professionnelles du DCO E « Travailler dans le monde numérique du travail »

Après que la CSEPC a incité, en 2024, à préciser le contenu du DCO E « Travailler dans le monde numérique du travail » au sens des connaissances professionnelles, les organismes responsables ont considérablement développé les médias d'apprentisages pour l'enseignement des connaissances professionnelles. Les sujets relatifs au DCO E sont traités dans les 3 langues dans six ateliers.

ATELIER 1: Utilisation de technologies « Environnements de travail numériques »

- Poste : communication et collaboration numériques
- Poste : gestion de tâches et de projets
- Poste : organisation numérique de l'équipe

ATELIER 2: Bases de données et CMS

- Poste : CMS
- Poste : bases de données

ATELIER 3: Support de premier niveau

- Poste : résoudre des problèmes techniques simples
- Poste : créer interface avec l'informatique

ATELIER 4: Techniques de recherche

- Poste : gestion des connaissances avec l'aide de l'IA
- Poste : recherche d'informations avec des moyens classiques

ATELIER 5: Gestion des données et statistiques

- Poste : gestion de sondages
- Poste : évaluation de données
- Poste : visualisation des données

ATELIER 6: Application de technologies « Contenus multimédias »

- Poste : images
- Poste : courtes vidéos
- Poste : audios
- Poste : médias d'information
- Poste : réseaux sociaux

Atelier DCO E : utilisation pratique des technologies du monde du travail numérique

© 2024 Konvink AG

Le monde du travail numérique ne cesse de se développer. C'est la raison pour laquelle nous mettons dès à présent à votre disposition, sur l'environnement d'apprentissage numérique, la nouvelle série de vidéos « Spotlight » pour le DCO E. De petites vidéos, mettant l'accent sur une compétence technologique spécifique du domaine commercial, y sont régulièrement publiées.

Utilisation des technologies numériques du monde du travail

E

- e1 : Utiliser des applications propres au domaine commercial
- e2 : Rechercher et évaluer des informations dans le domaine commercial et économique
- e3 : Évaluer et préparer des données et des statistiques en lien avec le marché et l'entreprise
- e4 : Préparer des contenus en lien avec l'entreprise à l'aide d'outils multimédias
- e5 : Mettre en place et gérer des technologies propres au domaine commercial (option « technologie »)
- e6 : Évaluer de grandes quantités de données au sein de l'entreprise conformément au mandat reçu (option « technologie »)

Exercices d'E-Test

Spotlight - Zoom sur la technologie

Qu'est-ce que l'intelligence artificielle au juste (IA) ?

Comment l'IA m'aide-t-elle dans le traitement des images ?



Développement des unités de formation et des études de cas dirigées

Dans l'atelier numérique du DCO E, les personnes en formation peuvent réaliser un travail approfondi sur des sujets tels que les bases de données, les contenus multimédias ou les techniques de recherche à l'aide des six ateliers susmentionnés. Afin d'approfondir ces contenus en cours, des unités de formation supplémentaires ont été ajoutées aux exercices du DCO E en 2024. En 2025, il est prévu de développer les études de cas pour l'enseignement par domaine de compétences opérationnelles.

Développement des mandats pratiques scolaires

Le groupe de travail intégré au processus de développement professionnel « Concepts, plans d'études et instruments FIEc » est en train de commencer son travail. Les premières révisions portent sur la simplification des mandats pratiques scolaires FIEc. D'autres priorités seront définies début février 2025.

Déclaration d'engagement concernant l'accompagnement du choix professionnel et l'attribution des places d'apprentissage

Il va bientôt falloir recruter de nouveaux employé·e·s de commerce. Afin d'assurer le bon déroulement de ce recrutement, les partenaires de la formation professionnelle se sont mis d'accord, en 2021, sur un processus d'accompagnement du choix professionnel. La profession d'employé·e de commerce étant la profession par apprentissage la plus importante de Suisse, nous sommes nous aussi responsables vis-à-vis des différent·e·s acteur·rice·s et portons donc également cet engagement.

Les principaux points :

- Les places d'apprentissages vacantes sont mises au concours au plus tôt en août de l'année précédant l'entrée en formation.
- Le contrat d'apprentissage est conclu au plus tôt un an avant l'entrée en formation.
- L'approbation du contrat d'apprentissage a lieu au plus tôt en septembre de l'année précédant l'entrée en formation.

Vous trouverez de plus amples informations [ici](#)

Un processus de choix professionnel mis en œuvre par tou·te·s présente les avantages suivants :

- Il garantit l'orientation professionnelle nécessaire des jeunes et optimise ainsi l'adéquation entre les candidat·e·s et les entreprises formatrices (ou le métier)
- Il crée des conditions identiques dans les entreprises formatrices afin de recruter les meilleur·e·s candidat·e·s (profilage via les contenus et non via la date du recrutement)
- Il renforce la réputation du métier d'employé·e de commerce en nous positionnant comme partenaire fiable

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre cette déclaration d'engagement à vos entreprises formatrices.

Mise en œuvre des options – phase de transition jusqu'en 2028

Comme nous l'avons déjà expliqué en détail dans la fiche d'information « Employé·e·s de commerce CFC : mise en œuvre des options » du 30 septembre 2024, les écoles professionnelles aident les entreprises formatrices à mettre en œuvre les options. Durant une phase de lancement qui s'étendra jusqu'en 2028, l'acquisition de la théorie et le développement des aptitudes relatives aux options ne se feront pas dans les entreprises, mais au sein de l'école professionnelle. La solution de mise en œuvre : des unités de formation supplémentaires dans toutes les options pour les écoles professionnelles et des mandats de transfert qui préparent à la mise en œuvre en entreprise.

À cette fin, FOCOS a rédigé un document supplémentaire intitulé « FAQ solution transitoire pour les options », mis à disposition des branches [ici](#).